

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (30) : M. ABELIN, Mme LAVRARD, M. MELQUIOND, Mme RABUSSIÉ, Mme BOURAT, M. BEN EMBAREK, Mme BRAUD, M. MAUDUIT, Mme FARINEAU, M. BRAILLARD, Mme AZIHARI, M. BAUDIN, Mme ROUSSENQUE, M. MEUNIER, Mme PHILIPPONNEAU, MM. PREHER, LAURENDEAU, Mme CASSAN-FAUX, MM. ERGUL, BENDJILLALI, Mme COTTEREAU, M. BEAUDEUX, Mme MESLEM, MM. GAILLARD, GUERIN, Mme MERY, M. BARAUDON, Mme WEINLAND, M. MICHAUD, Mme BRARD.

POUVOIRS (9) :

M. MIS mandant a pour mandataire Mme BOURAT
M. DUMAS mandant a pour mandataire M. ABELIN
Mme PETIT mandant a pour mandataire M. Mme LAVRARD
Mme MONTASSIER mandant a pour mandataire Mme RABUSSIÉ
Mme LEBORGNE mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK
Mme METAIS mandant a pour mandataire M. GUERIN
M. GANIVELLE, andant a pour mandataire Mme MERY
Mme PESNOT-PIN mandant a pour mandataire M. BARAUDON
M. AUDEBERT mandant a pour mandataire Mme BRARD

EXCUSE (0) :

Mme Nelly CASSAN-FAUX a été désigné pour remplir la fonction de secrétaire de séance

RAPPORTEUR : Monsieur Gilles MAUDUIT

OBJET : Dénomination de voies sur la commune

Les dénominations des voies sur la commune permettent de s'orienter et d'attribuer une adresse officielle.

Sur la route départementale 725, à la sortie du Grenadier Français, en direction de la commune de Senillé Saint-Sauveur, la voie n'a pas de dénomination. La dénomination proposée est Route de la roche Posay.

Rue Charles Cros, Habitat de la Vienne a prévu la réalisation de 12 maisons qui sont desservies par une voie interne privée qu'il convient de dénommer.

* * * * *

VU les articles L.2121-29 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs aux attributions du conseil municipal,

CONSIDERANT l'importance de baptiser ces voies

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide de dénommer (voir plans joints):

- **Route de la Roche Posay** : Cette voie a son origine Rue de la BOUSSEE et son extrémité en limite de commune
- **Rue Louis EFFROY** : Cette voie en impasse a son origine rue Charles Cros et se termine rue Charles Cros

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le 12 avril 2016

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER



